



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-17509>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **26-17509**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Eysines

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21330162500017

Ville : EYSINES

Code postal : 33320

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.demat-ampa.fr

Identifiant interne de la consultation : 026-05

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Christine BOST.

Adresse mail du contact : marche.public@eysines.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 556161800

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Le DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants) - Le DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) Si le candidat n'utilise pas les formulaires DC1 et DC2, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et les formulaires. Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement de commande, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. - En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à

cet effet habilitant le candidat à poursuivre son activité pendant la durée d'exécution du marché. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat - L'attestation sur l'honneur (jointe au présent DCE) dûment datée, complétée et signée.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 1. Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. 2. Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. 3. Une description de l'organisation fonctionnelle, des moyens humains et de l'équipe technique dédiée au commanditaire. 4. L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat applique de façon générale et celles qu'il appliquera lors de l'exécution du marché public, avec fourniture des certifications et labels détenus.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/03/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ville d'Eysines

Critères d'attribution : Les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MARCHE D'IMPRESSION, FAÇONNAGE ET LIVRAISON DE PERIODIQUES ET AUTRES PUBLICATIONS

Code CPV principal - Descripteur principal : 79823000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet l'impression le façonnage et la livraison des différents périodiques tels que le magazine municipal « Mag'Eysines » la lettre d'actualité « Actu'Eysi...(voir DCE)

Lieu principal d'exécution du marché : Plusieurs lieux

Valeur estimée (H.T.) : entre 60000.00 euros et 195000.00 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Impression, façonnage et livraison des périodiques

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79823000

Lieu d'exécution du lot : Rue de l'Hôtel de ville, 33327 EYSINES CEDEX

- **Description du lot :** Impression, façonnage et livraison des autres publications avec documents administratifs inclus

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79823000

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Durée: voir documents du marché. En application des dispositions de l'article L2112-2 à L 2112-4 (condition d'exécution) du code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Durée et délai de livraison : voir documents de l'accord-cadre Négociation : Conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, l'acheteur a prévu la possibilité de négocier mais se réserve le droit d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans mener de négociations. Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de choix définis au règlement de la consultation du dossier de consultation des entreprises Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement. Condition d'obtention du dossier de consultation des entreprises : Le dossier de consultation est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr>. Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents: Conformément à l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, l'inscription des entreprises pour l'accès au dossier de consultation des entreprises (DCE) d'un marché n'est plus obligatoire. Les candidats sont donc désormais en mesure de télécharger le DCE via la plateforme de dématérialisation susmentionnée de façon anonyme. Toutefois, pour les entreprises ne souhaitant pas s'identifier, les informations suivantes ne pourront leur être communiquées : modification ou précision apportée au DCE en cours de consultation, publication d'un avis rectificatif, réponses apportées aux questions des candidats en cours de consultation. C'est donc désormais aux entreprises de faire le nécessaire pour se tenir au courant des évolutions de la consultation, soit du marché, notamment par le biais de la plateforme. Renseignements complémentaires : Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 5 jours calendaires au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande 7 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres. Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : les adresses relatives aux instances chargées des procédures de recours et du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours sont stipulées au dossier de consultation des entreprises. Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement. Quantité maximum de commande (Lot 1 "Impression, façonnage et livraison des périodiques"): Le montant annuel de commande est compris entre un montant minimum fixé à 10 000 euro(s) HT/an et un montant maximum fixé à 30 000 euro(s) HT/an. Quantité maximum de commande (Lot 2 "Impression, façonnage et livraison des autres publications avec documents administratifs inclus"): Le montant annuel de commande est compris entre un montant minimum fixé à 10 000 euro(s) HT/an et un montant maximum fixé à 35 000 euro(s) HT/an. Valeur haute lot 1 : 90,000.00 EUR Valeur haute lot 2 : 105,000.00 EUR

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2026